

■ **T.B.C. Sàrl en liquidation**, à Etoy, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 04.02.2004, p. 15). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 5458 du 26.05.2004
(02289262 / CH-550.0.170.154-0)